

Pétition Haut Débit dans la commune de Dhuy et Morin en Brie

A l'attention de la communauté d'agglomérations de la Région de Château-Thierry

Dégroupage de la commune de Dhuy et Morin en Brie

« *L'internet haut débit constitue aujourd'hui, comme l'eau ou l'électricité, une commodité essentielle* »
(Luc Besson, *France numérique 2012*),

Nous souhaitons, en tant qu'habitants et entrepreneurs, obtenir un meilleur accès à Internet et la qualité des services proposés auprès des opérateurs.

Cette commodité essentielle est malheureusement peu présentée sur Dhuy et Morin en Brie.

Les problèmes constatés sur la commune sont la source de très nombreux mécontentements :

- débit très irrégulier, lenteur du réseau
- limite d'accès aux différentes formalités administratives qui se font de plus en plus par internet
- le nombre d'ordinateurs par ligne internet est restreint (lenteur de chargement des pages internet, vidéos saccadées, etc,,)
- certains foyers ne peuvent pas se passer de l'abonnement mensuel France Télécom par manque de débit, ce qui engendre des doubles frais,

de ce fait, sur Dhuy et Morin en Brie, les opérateurs commercialisent des services dont la qualité n'est pas au rendez-vous.

On peut exiger, aujourd'hui de pouvoir bénéficier de l'ensemble des services offerts en matière de multi-services: internet, téléphone fixe, télévision et ainsi avoir :

- un débit stable et continu
- une augmentation réelle de débit montant et descendant,
- une meilleure qualité téléphonique en voix sur IP
- la télévision numérique haute définition

Seule, l'augmentation et la qualité du débit pouvant permettre de développer le télétravail, les appels visio, la télévision haute définition, la vidéo à la demande/replay et surtout les nouveaux usages qui apparaissent chaque jour.

Tous ces services sont possibles avec le dégroupage de la commune, dont les habitants sont très largement privés aujourd'hui.

Il existe une solution agréée par l'ARCEP (Autorité de régulation des Télécommunications) pour améliorer les performances du réseau ADSL.

Cette solution s'appelle « Montée en débit (MED) et est présentée dans l'offre PRM de France Télécom. Elle permet d'apporter du haut débit dans les zones où les abonnés n'avaient jusqu'alors pas ou quasiment pas de service.

Ainsi, chaque habitant pourrait bénéficier d'un débit internet supérieur à 5 Mbits.

Cette pétition a pour but de prétendre à un meilleur débit internet sur la commune de Dhuy et Morin en Brie.

Une copie de cet exemplaire sera remise à la communauté d'agglomérations de la Région de Château-Thierry, au conseil municipal de Dhuy et Morin en Brie, au conseil départemental de l'Aisne, à la région Hauts de France et aux opérateurs (Orange, SFR/Numéricable, Bouygues télécom et Free).